


Affaire Hulot : l'enquête pour viol et agression sexuelle sur mineur classée sans suite pour prescription

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 51 minutes,
Mis à jour il y a 31 minutes

Écouter cet article 

00:00/02:27 



L'ancien miniprout de la Transition écologique, Nicolas Hulot. *LUDOVIC MARIN / AFP*

L'enquête avait été ouverte en novembre 2021 après la diffusion d'un documentaire dans *Envoyé spécial*, dans lequel six femmes accusaient l'ancien miniprout de violences sexuelles qui auraient eu lieu entre 1989 et 2001.

L'enquête pour viol et agression sexuelle sur mineur visant l'ex-animateur de télévision et ancien miniprout de la Transition écologique Nicolas Hulot a été classée sans suite pour prescription de l'action publique, a indiqué lundi le parquet de Paris, confirmant une information de BFMTV.

L'enquête avait été ouverte le 26 novembre 2021 après la diffusion d'un documentaire dans *Envoyé spécial*, dans lequel six femmes accusaient Nicolas Hulot de violences sexuelles qui auraient eu lieu entre 1989 et 2001. L'une d'elles était mineure à l'époque des faits qu'elle dénonçait, ce qui a poussé le parquet de Paris à ouvrir une enquête préliminaire.

Une plainte déposée

Cette femme, prénommée Sylvia, racontait dans le documentaire, à visage découvert, avoir été agressée sexuellement en 1989, à l'âge de 16 ans, par Nicolas Hulot dans la voiture de ce dernier, après avoir été invitée à assister à une émission qu'il animait alors à Paris. Elle a ensuite déposé plainte contre l'animateur et a été entendue par les enquêteurs peu après l'ouverture de l'enquête.

Dans le documentaire, cinq autres femmes témoignaient, notamment de baisers par surprise. Parmi elles, la militante écologiste Claire Nouvian racontait avoir été mise en garde par l'entourage «*politique*» de Nicolas Hulot avant un tournage en 2008, afin qu'elle évite de se retrouver seule avec lui.

Départ de la vie publique

Deux autres femmes, l'ancienne animatrice Maureen Dor et une ex-employée de TF1, avaient pour leur part transmis à *Envoyé spécial* des témoignages par écrit concernant des agressions sexuelles. Une ex-militante d'EELV, Pauline Lavaud, avait ensuite relaté sur BFMTV avoir été écartée de la campagne de Nicolas Hulot pour la primaire interne du parti en 2011 parce qu'elle «*l'excitait trop*».

Animateur star de la télé, ardent défenseur de la cause environnementale depuis plus de trente ans, Nicolas Hulot a nié catégoriquement les accusations et annoncé quitter «*définitivement*» la vie publique, pour protéger ses proches et sa Fondation des retombées d'un «*lynchage*». L'ancien animateur de la célèbre émission télévisée sur l'environnement «*Ushuaïa*» a été entendu en mai dernier par les enquêteurs de la Brigade de protection des mineurs (BPM) à Paris dans le cadre d'une audition libre.

À VOIR AUSSI - Accusé d'agressions sexuelles, Nicolas Hulot annonce quitter «*définitivement*» la vie publique